

L'abbé Antoine de Talaru disparaît vers 1540, nous ne trouvons rien de remarquable sous son administration. A sa mort l'abbaye d'Ainay resta sans titulaire jusqu'en 1543, où le roi conféra ce bénéfice à Nicolas de Gaddi.

NICOLAS DE GADDI, abbé commendataire et baron de Chazay, de 1543 à 1552. — Florentin de naissance, proche parent de Catherine de Médicis, Nicolas de Gaddi avait été obligé d'abandonner Rome tombée au pouvoir du connétable de Bourbon en 1527. Cardinal de cette année même, il vint se réfugier auprès de François I^{er}, qui le fit nommer évêque de Sarlat en 1533, le créa abbé de Jouy en 1535 et enfin abbé d'Ainay en 1543 (24). Ses armes étaient : *d'azur à la croix fleuronnée d'or* (25).

Chazay n'était plus le séjour aimé des abbés d'Ainay ; aussi ne trouvons-nous presque rien à signaler dans notre histoire pendant le passage du cardinal de Gaddi sur la chaire abbatiale. Etranger à la France, son cœur était resté italien, et l'abbaye, ainsi que ses seigneuries, ne servirent qu'à grossir ses trésors. Il alla même jusqu'à emporter dans sa famille les richesses artistiques du couvent et des châteaux seigneuriaux de l'abbaye. Il avait chassé moines et officiers d'Ainay, qui n'était plus que le somptueux palais d'un grand seigneur. Les moines, dépouillés de toutes ressources, réfugiés en de misérables mesures, adressent alors une plainte juridique aux consuls de Lyon contre Nicolas de Gaddi.

(24) *Grand Cart. d'Ainay*, t. II, p. XXI. — Fl. Dumas. *Traditions d'Ainay*. Delhomme et Briguët. Lyon. 1886, p. 269.

(25) J. Boisseau. *Promptuaire armorial*.